



Droit à la location pour un couple

Par **fatima37**, le **31/03/2008** à **14:42**

Bonjour, mon mari et moi cherchons à louer une maison.
nous avons 1770€ de revenus mensuel, mais ni les agences ni les particuliers accepte notre dossier avec garant le CIL 1% logement patenaire du travail de mon mari.
Je voudrais savoir si cela est normal au niveau des lois et si possible les démarches que l'on pourrait effectuer pour cette location.
Merci

Par **Erwan**, le **31/03/2008** à **20:49**

Bjr,

vous ne pouvez pas forcer une personne à contracter avec vous. Le code civil a institué la liberté contractuelle.

Révissez peut-être vos prétentions à la baisse.